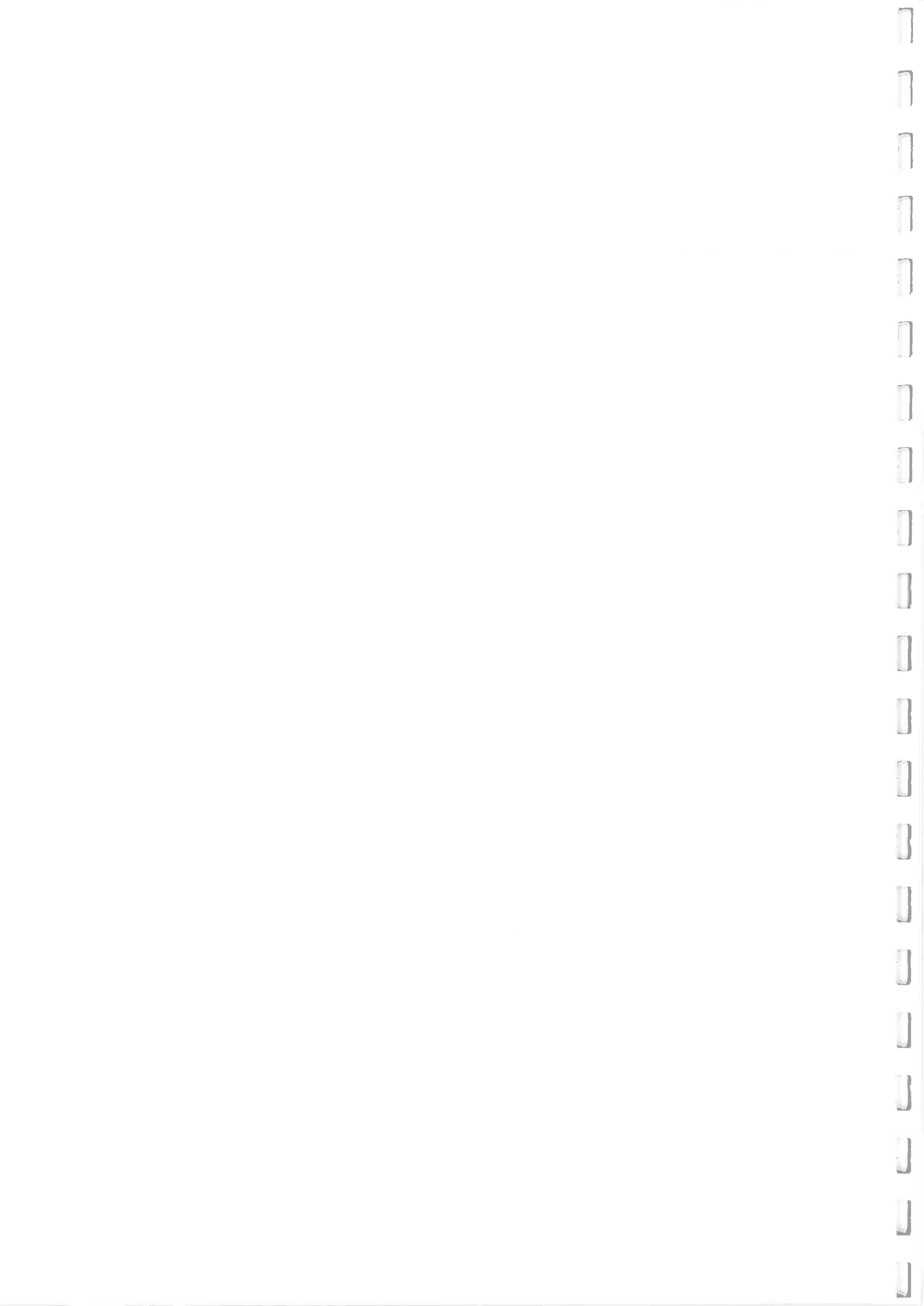




FUANS 2009



Bulletin municipal



LE MOT DU MAIRE

2009 se termine ouvrant les portes à 2010, année sans doute encore difficile dans le contexte économique.

Prévoir des travaux, cela donne à réfléchir car l'Etat se désengage de plus en plus supprimant les subventions ou les octroyant à faible taux. Cette année, nous avons vu le montant du remboursement de la TVA diminué de moitié soit une perte d'environ 6000 euros.

Pour 2010, nous avons tout de même quelques projets :

Deux dossiers ont été constitués avec les services de l'Equipement :

- la réfection de la route du lotissement « Les Commènes »
 - o revêtement bitume
 - o trottoirs

- une première tranche de réparations de nos voies communales (un reclassement des chemins ruraux est en cours)
 - Route des Crayes
 - Maison Xavier GAUTHIER jusqu'à la ferme Stéphane PATTON
 - 820 mètres environ
 - o revêtement bitume
 - o caniveaux

Les travaux d'assainissement étant terminés, nous consacrerons du temps à un autre projet : la reprise de l'étude pour l'agrandissement du lotissement « Le Bois des Cerisiers », en prolongement du lotissement « Les Commènes ».

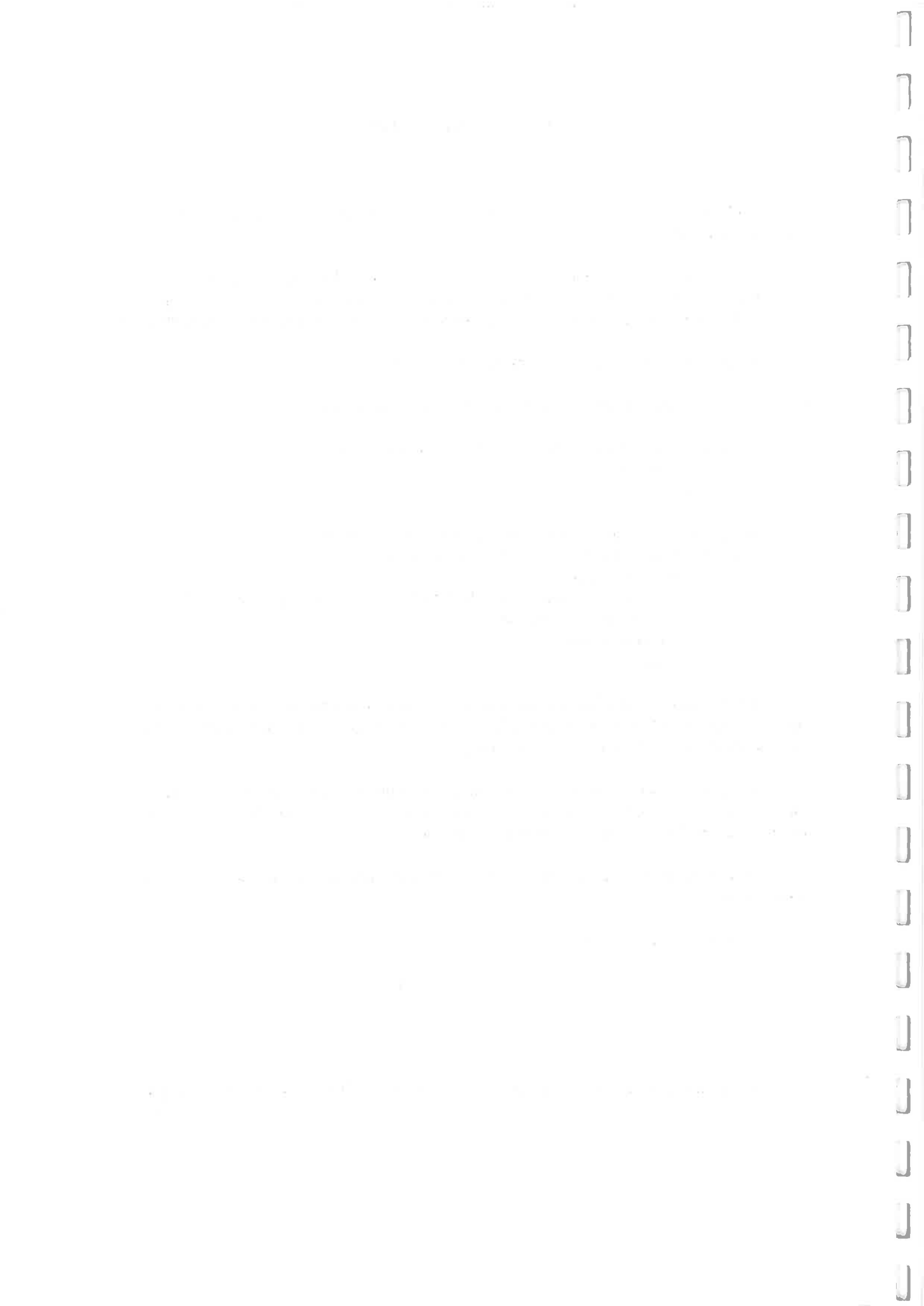
Un grand merci aux membres des Commissions qui s'investissent au service de la commune et en cette période de fêtes, nous aurons une pensée affectueuse pour nos personnes hospitalisées, malades où ne pouvant plus se déplacer.

Avec l'équipe municipale, nous vous témoignons notre soutien, restant bien sûr, à votre écoute.

Bonnes fêtes à toutes et à tous.

Pierre GUILLET

Les vœux du Maire auront lieu le vendredi 08 janvier 2010 à 20 heures à la salle des fêtes.



Quelques événements



La Ligue :

Intervention
du professeur Bosset



Réunion des membres de la
communauté de commune
à la salle des fêtes.

Décorations de Noël :
Achat de nouvelles décorations de
Noël basse consommation
(comité des fêtes et municipalité).



L'année municipale 2009 au fil des mois...



Février

- Inondation du carrefour des Commènes : la canalisation qui passe sous la route a été débouchée, il ne devrait donc plus y avoir d'inondations à l'avenir.
- Appel à candidature d'un réfèrent économique et touristique par la communauté de communes: Angélique Hirschy s'est portée volontaire. Nous vous rappelons que cette personne se tient à votre disposition dans le cas où vous recherchez un emploi ou si voulez devenir entrepreneur. Elle peut vous fournir les adresses des contacts nécessaires à vos recherches.

Mars

- Titularisation de Luc Gaume validée à partir du 1^{er} avril 2009.
- Recensement – 190 logements recensés– 458 habitants.

Avril

- Correspondant défense : Frédéric Cattet est reconduit dans ses fonctions de correspondant de défense au sein du conseil municipal.
- Route des microtechniques – commune de Fuans – le conseil général a décidé d'abandonner le projet de la déviation RD 461.
- Site naturel Natura 2000 : emplacement géographique qui comprend la vallée du Dessoubre, de la Reverotte et du Doubs : 60 000 hectares sont concernés. Ce projet est subventionné par l'Etat Français et l'Europe. Le but est de protéger la faune et la flore.

Mai

- Sono de la salle des fêtes : Le devis de la société Master Audio Light pour renouvellement de matériel audio (platine, micros) est accepté pour un montant de 650.90 € HT.

Juillet

- Passeports : pour la réalisation des passeports, se rendre dans les mairies de Morteau ou de Vercel. Pour les personnes qui veulent obtenir un passeport,

contacter la secrétaire de mairie de fuans afin de connaître la marche à suivre et les documents à amener.

Pour info : renouvellement de la carte identité : 25 euros en cas de perte.

Septembre

- A l'initiative de la paroisse du val de Vennes, l'orgue de l'Eglise sera restauré dans le courant du mois d'octobre ; la commune a octroyé une subvention de 1500 euros.
- La salle des fêtes est prêtée gratuitement aux associations. En revanche, il est demandé aux utilisateurs de la rendre propre et en état. Nous vous remercions par avance pour votre civisme.

Novembre

- Travaux prévus en 2010 : réfection de la route des Craies et finition de l'enrobé des Commènes.
- Sécurité aux abords de l'école de Fuans, il a été prévu :
 - un arrêté sera pris par la mairie pour réservation de places aux abords de l'école : 9 places seront réservées.
 - un emplacement sera matérialisé pour le bus.
 - achat d'un feu clignotant « attention école » à l'étude.
- Gymnase d'Orchamps-Vennes :
 - financement du gymnase : le conseil syndical a décidé de contracter un emprunt à taux fixe pour un montant de 800 000 euros au taux fixe de 4,26% pour une durée de 25 ans. Avec cette formule, on ne dépasse la cotisation prévue par habitant (12 euros par an, par habitant pour 25 ans).
 - feux d'artifices : afin de participer aux frais, une délibération sera prise pour que chaque habitant participe à la hauteur de 0.50 euros an, par habitant.
- Le comité des fêtes offre un micro-onde pour la salle des fêtes.

Décembre

- L'ambassadeur du tri, Guillaume Jeanningros a été sollicité aux vues de certains disfonctionnements concernant la capacité de nos poubelles jaunes. Une réponse a été donnée, il se propose de rencontrer les élus intéressés. Ce sujet sera abordé début 2010.

ETAT-CIVIL

Les Naissances



Camille le 19 mai
chez Olivier GUILLET et Nina
BATAILLARD
17B Grande Rue



Anouk le 23 juillet
avec Nathan et Jade
chez Philippe BIBET et Evy CHOPARD
17 Les Commènes



Christiano le 24 juillet
avec Angy, Angel et Eliano
chez Carlos et Kora LOPES CORREIA
5 Les Picards

Clara le 2 Août 2009
chez Julien SCHMITZ
12 Grande Rue



Féréol le 28 Octobre
chez Sébastien GRENON et Céline
CUENOT
8 Les Commènes



Maël le 6 Novembre
chez Vincent CATTET et Marie-Laure
CHABOD
2 Chemin du Choulot



Simon le 18 Novembre
chez Jean-Philippe et Marie SANSEIGNE
1 bis rue des Crêts



Mathieu le 3 Décembre
chez Jean GUILLET et Charlène HUOT
1 Chemin du Choulot



Ninon le 4 Décembre
avec Maëlis
chez Cédric VILETTE et Anne-Flore
PRETRE
Les Geys

MARIAGES

Le 26 Juin à Fuans

Yves PICHOT et Valérie BOLE

Le 27 Juin à Fuans

Michel TAILHARDAT et Michèle BOUDE

Le 8 Août à Fuans

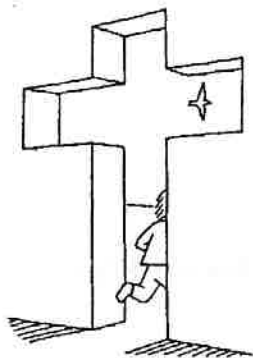
Raphaël SMARCIASSI et Aude VERGON

Le 5 Septembre à la Longeville

Jean-Philippe SANSEIGNE et Marie-Claudine MAILLOT



DECES

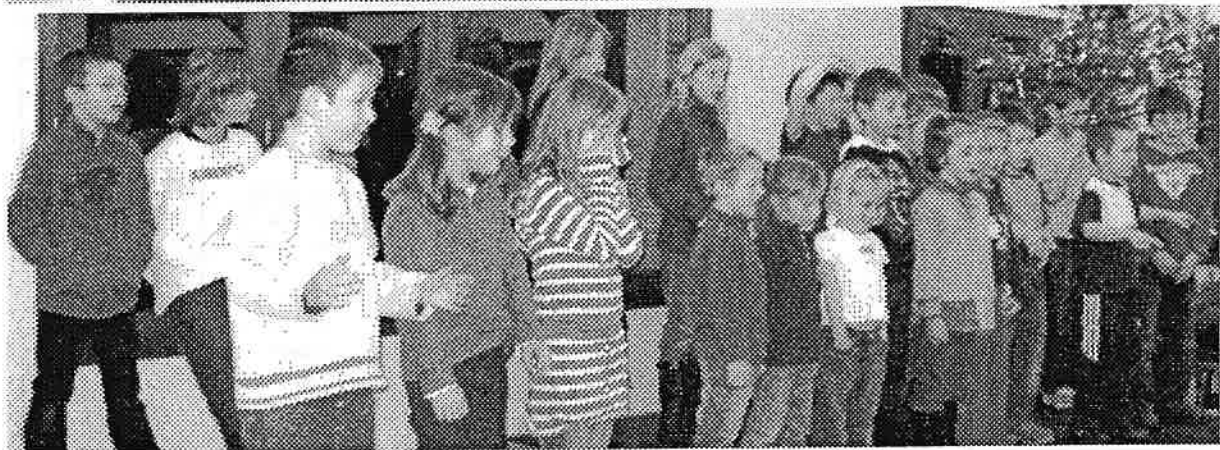
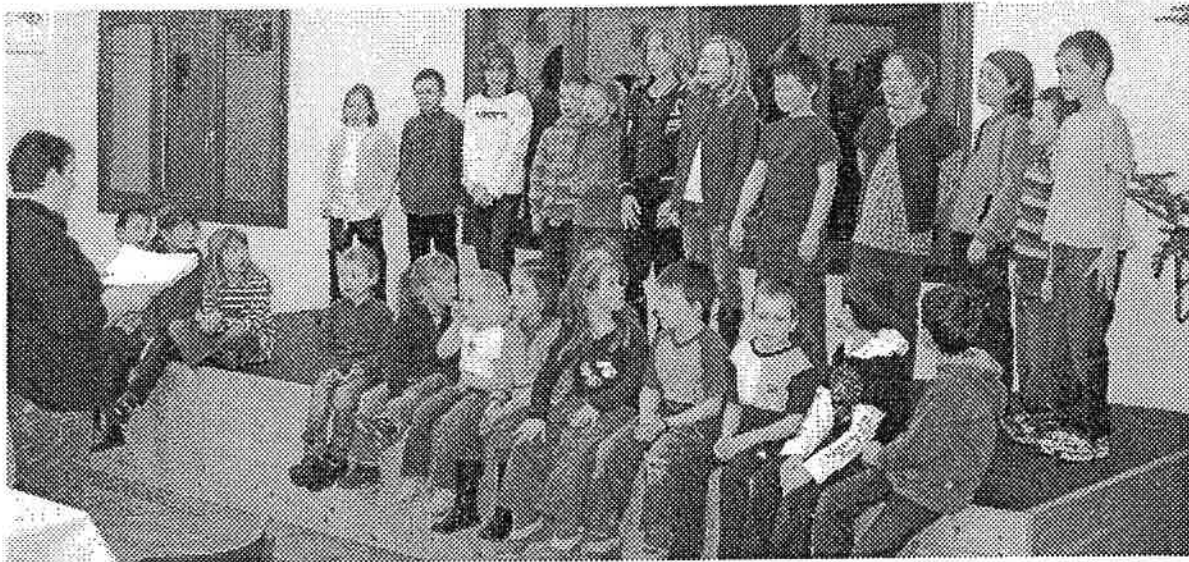


Colette LOUIS-JACQUET

Le 1^{er} Novembre

Les Vœux du Maire 2009.

Une initiative fort appréciée.



Assainissement 2007/2009 : commune de FUANS

Opération assainissement Village	Opération 63325		Opération 63326		TOTAL DES DEPENSES
	Travaux réalisés Montant HT Lot Transport des effluents	Facture des entreprises	Travaux réalisés Montant HT Lot Collecte des effluents	Facture des entreprises	
RESEAUX DE TRANSPORT					
TRANSPORT PAR REFOULEMENT DES EAUX USEES : Travaux	218553,35	DGD Vermot Lot 1 Factures Vermot N° 6000043820			
Révision sur travaux	3239,10				
TRANSPORT GRAVITAIRE DES EAUX USEES : Travaux	95603,40	Factures Vermot N° 6000041893			
Révision sur travaux	650,10				
Travaux	23181,60	Factures Vermot N°			
Révision sur travaux	334,97	6000042477			
RESEAUX DE COLLECTE					
OUVRAGES DE COLLECTE DES EAUX USEES : Travaux			56180,40	Facture Vermot N° 6000042477	
Révision sur travaux			811,81		
Travaux			148784,00	Facture Vermot N° 6000043324	
Révision sur travaux			2529,33		
Travaux			86198,94	Facture Vermot N° 6000045506	
Révision sur travaux			732,69		
Travaux			34698,97	Facture Vermot N° 6000049451	
Révision sur travaux			324,44		
Travaux			111985,33	Facture Vermot N° 6000050317	
Révision sur travaux			1713,38		
Travaux			38419,81	Facture Vermot N° 6000050774	
Révision sur travaux			555,17		
TOTAL TRAVAUX H.T.	341 562,52 €		482 934,27 €		824 496,79 €
MARCHES ETUDES ET MARCHES CONNEXES					
Topographique (Facture 2006)	4763,40	Gaume	8468,28	Gaume	
Mission de coordination-sécurité	1225,00		850,00		
Révision sur coordination-sécurité	8,13	CS2	21,60	CS2	
Essai et contrôle après travaux	0,00	Acoter	5677,57	Acoter 081220	
Essai et contrôle après travaux			5421,00	Acoter 9031770	
Essai et contrôle après travaux			734,00	Acoter 9032657	
Maîtrise d'œuvre POYRY	24552,64		32375,97		
Assistance à maître d'ouvrage Poyry	437,40	Poyry	777,60	Poyry	
Révision sur honoraires de maîtrise d'œuvre	1605,99		2891,12		
Publicité (Annonces légales, JO...)	186,37	BOAMP	346,11	BOAMP	
Reproduction DCE (Annonces légales, JO...)	0,00	Coût de repro à charge des entreprises	0,00	Coût de repro à charge des entreprises	
DIVERS (révision des prix et divers et imprévus) 7 %	0,00		0,00		
Sous Total marchés études et connexes (HT)	35 457,30 €		57 563,25 €		93 020,55 €
TOTAL Général de l'opération HT	377 019,82 €		540 497,52 €		917 517,34 €

Subventions CG 25	131 957,00 €		243 224,00 €		375 181,00 €
Taux CG 25	35%		45%		
Agence de l'eau	113 106,00 €		0,00 €		113 106,00 €
Taux agence de l'eau	30%				
Agence de l'eau FSR	18 851,00 €		0,00 €		18 851,00 €
Taux FSR	5%				
TOTAL des subventions	263 914,00 €		243 224,00 €		507 138,00 €
Montant restant à charge de la collectivité sur la tranche 2 lot 1 et 2					410 379,34 €

Assainissement des Communes	Tranche 1 Lot 1 Réseaux		Tranche 1 Lot 2 Station		
Montant des travaux réalisés	35 106,85 €		183 134,34 €		218 240,19 €
Subventions CG 25	16 851,00 €		69 591,00 €		86 442,00 €
Taux CG 25	48%		38%		
Agence de l'eau	0,00 €		47 232,00 €		47 232,00 €
Taux agence de l'eau	0%		30 % Plafonnés à 157440 €		
TOTAL des subventions	16 851,00 €		116 823,00 €		133 674,00 €
Montant restant à charge de la collectivité sur la tranche 1 lot 1 et 2					84 589,19 €

Montant global de la dépense		1 135 757,53 €
Montant restant à charge de la collectivité sur les tranches 1 et 2		494 945,53 €

BUDGET COMMUNAL DE FONCTIONNEMENT

Dépenses

011	Charges à caractère général	108 630,00
60611	Eau & assainissement	1 300,00
60612	Energie-électricité	13 000,00
60621	Combustibles	14 000,00
60622	Carburants	2 000,00
60631	Fournitures d'entretien	1 000,00
60632	F. de petit équipement	10 000,00
60633	F. de voirie	5 000,00
60636	Vêtements de travail	250,00
6064	Fournitures administratives	2 000,00
6065	Livres,disques,cassettes	0,00
6067	Fournitures scolaires	500,00
6068	Autres matières & fournitures	500,00
6135	Locations mobilières	800,00
61522	Entretien de bâtiments	8 000,00
61523	Entretien de voies et réseaux	7 000,00
61551	Entretien matériel roulant	6 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 000,00
6156	Maintenance	800,00
616	Primes d'assurances	7 200,00
6182	Doc. générale et Technique	250,00
6225	Indemn. comptable,régisseur (5)	500,00
6226	Honoraires (5)	0,00
6231	Annonces et insertions (5)	80,00
6232	Fêtes et cérémonies (5)	7 000,00
6238	Frais divers de publicité (5)	0,00
6248	Frais de transports divers (5)	500,00
6261	Frais d'affranchissement (5)	1 300,00
6262	Frais de télécommunication (5)	1 800,00
6281	Concours divers (cotisations) (5)	70,00
6282	Frais de gardiennage (5)	130,00
6288	Autres services extérieurs (5)	700,00
63512	Taxes foncières	13 000,00
63513	Autres impôts locaux	500,00
637	Autres impôts & taxes	2 350,00
012	Charges de personnel	128 780,00
6332	Cotisations au FNAL	0,00
6336	Cotisation CNG,CG de la FPT	1 800,00
6338	Autres impôts & taxes	0,00
6411	Personnel titulaire	64 000,00
6413	Personnel non titulaire	24 000,00
6451	Cotisations à l'URSSAF	16 000,00
6453	Cotisations caisses retraite	15 000,00
6454	Cotisations ASSEDI	1 430,00
6455	Cotisations Assurances Personnel	5 350,00
6458	Cotisations FNC suppl.fam.	700,00
6475	Médecine du travail	500,00
64832	Fonds de compensation CPA	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
65	Autres charges gestion courante	63 260,00
6531	Indemnités élus	13 500,00
6533	Cotisations retraite élus	460,00
6553	Service d'incendie	7 300,00
6558	Autres dépenses obligatoires	10 000,00
65734	Communes	11 000,00
657363	à caractère administratif	6 800,00
6574	Subv. fonct. person. droit privé	4 200,00
666	Frais de fonct. des grps d'élus	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERV	(a) = (011+012+014+65+666)	290 670,00
66	Charges financières (b)	13 600,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	13 000,00
6615	Intérêts c/courants, dépôts	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	200,00
6711	Intérêts moratoires,pénalités	200,00
68	Dotations aux provisions (d)(7)	0,00
022	Dépenses Imprévues Fonct (e)	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES =		303 770,00
023	Virement à la sect° d'investis.	0,00
042	Opérations d'ordre entre section (8)	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00
675	Valeur comptable immob. cédées (9)	0,00
Total des prélèvements issu de la section de k profit de la section d'investissement		0,00
043	Op. ordre Intérieur de section (11)	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		0,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	(= Total des opérations réelles et d'ordre)	303 770,00
+		
RESTES A REALISER 2008 (12)		0,00
+		
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (12)		0,00
=		
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		303 770,00

Recettes

013	Atténuations de charges	14 000,00
6419	Remb. rémunérations de personnel	14 000,00
70	Produits des services	21 805,00
70311	Concessions dans les cimetières	0,00
70323	Redev occup domaine public	170,00
7035	Droits de chasse et pêche	135,00
70388	Autres redevances et recettes	3 500,00
7083	Locations diverses(-Immeub)	11 000,00
70878	Remb par autres redevables	7 000,00
7088	Autres produits activité annexe	0,00
73	Impôts et taxes	73 000,00
7311	Contributions directes	67 000,00
7381	Taxe add. droits de mutation	6 000,00
74	Dotations et participations	82 223,00
7411	Dotation forfaitaire	36 973,00
74122	Dotation solidarité 2ème	8 000,00
742	Dotations aux élus locaux	2 600,00
74718	Autres	3 400,00
7473	Subv.département	0,00
7474	Subventions communes	25 000,00
74833	Etat/compens.taxe prof	250,00
74834	Etat/compens.taxe fonc.	3 000,00
74835	Comp. exonération taxe d'hab.	3 000,00
75	Autres produits gestion courante	113 600,00
752	Revenus des immeubles	50 000,00
7551	Excédent budgets annexes	62 000,00
758	Prod. divers de gest° courante	1 500,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES	(a) = (70+73+74+75+013)	304 628,00
76	Produits financiers (b)	6,00
768	Autres produits financiers	5,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00
773	Mandats annulés (exerc. antérieur)	0,00
775	Produits des cessions d'immob.	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00
78	Reprise sur amort et provisions (d) (5)	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		304 633,00
042	Opérations d'ordre entre section (5)	0,00
776	Dif. réal. reprise au résultat (7)	0,00
043	Op. ordre Intérieur de section (9)	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	(= Total des opérations réelles et d'ordre)	304 633,00
+		
RESTES A REALISER 2008 (10)		0,00
+		
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)		0,00
=		
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		304 633,00

Employé communal ...

... À la découverte de notre cantonnier ...

Suite aux problèmes de santé d'Alain en 2007, l'équipe municipale recherchait un agent technique ; ce poste était pour moi une véritable opportunité car il m'offrait la possibilité de me sédentariser (famille).

Doté d'un savoir-faire manuel venant d'un père bricoleur, je m'attèle donc à mes nouvelles fonctions. C'est grâce à l'aide et aux conseils d'Alain, des entreprises du village, des agriculteurs, du conseil municipal, du comité des fêtes et des copains que j'arrive à faire face à la diversité des travaux.

En effet, au fil des mois et des saisons, les tâches à accomplir sont diverses.

Mes principales activités journalières sont l'entretien des bâtiments communaux (école, salle des fêtes, appartements...) des routes, des espaces verts, d'une partie du patrimoine forestier ainsi que du fleurissement/ déneigement.

D'autres créations m'ont également été confiées comme les deux tables à l'aire de pique-nique du mont de Fuans que j'ai fabriqué avec Nicolas Mougin l'an dernier. Etant donné que ces réalisations n'ont pas subi de détériorations, cela m'encourage à continuer et à prévoir d'autres fabrications.

Depuis cette année, de nouveaux modules se greffent à mon emploi du temps avec l'entretien, le nettoyage et la surveillance des installations d'assainissement.

D'autre part, dans un souci de sécurité, j'ai répondu aux sollicitations des élus en rejoignant la formation de Sapeurs Pompiers Volontaires d'Orchamps-Vennes en septembre 2008.

Enfant du village et attaché à mes racines, rien ne me fait plus plaisir que de travailler parmi les miens.

Dans les limites techniques, mais aussi économiques imposées par investissements communaux nécessaires et avec l'accord des élus, je reste à l'écoute de vos attentes.

Je vous souhaite à tous une bonne année.

Luc GAUME



L'équipe municipale remercie tous les employés communaux pour leur travail effectué durant cette année 2009. Nous profitons de votre attention pour vous rappeler que les employés ne sont en aucun cas responsables des décisions qui sont prises.

Ainsi, nous vous remercions de bien vouloir les respecter dans l'exercice de leurs missions.

JUDO : BRAVO ROMAIN !!

ORCHAMPS-VENNES

De l'or pour Romain et de l'argent pour Julia

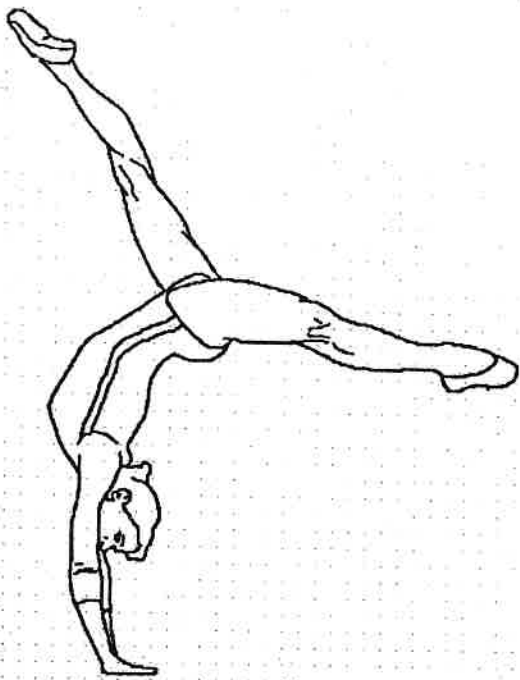


Les deux judokas reviennent de Nice avec leur médaille.

Julia Bergez (19 ans) et Romain Gauthier (21 ans) habitent respectivement à Orchamps-Vennes et à Fuans. Ils suivent des cours à l'institut médico-éducatif de Morteau et font partie du judo-club d'Orchamps-Vennes. Là, ils participent normalement à une séance d'entraînement hebdomadaire animée par Emmanuel Gardavaud, en complément des cours prodigués au centre par Raphaël Parisot. Le week-end dernier, Julia et Romain ont été sélectionnés pour les jeux européens de sports adaptés à Sophia Antipolis près de Nice. Cette rencontre est organi-

sée en alternance avec les jeux olympiques et rassemble d'autres disciplines. Cent cinquante judokas répartis dans une quinzaine de catégories se sont ainsi affrontés sous le regard de Stéphane Diagana. Julia remporte la médaille d'argent dans la catégorie des 37 kg. Romain monte sur la plus haute marche du podium des 55 kg. Ces deux performances font aussi la joie de Nicole Gauthier, Chantal et Gérard Bergez ; les parents qui se dévouent au quotidien pour le bon fonctionnement de l'ADAP-PEI de Morteau.

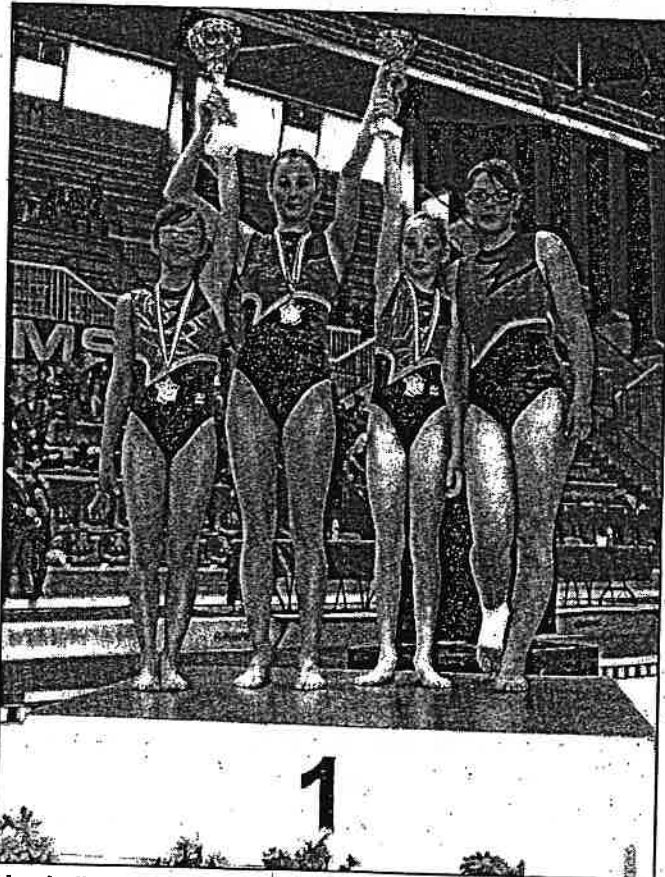




GYMNASTIQUE : BRAVO EMELINE !!

MORTEAU

La coupe est pleine... de champagne



Une belle victoire des gymnastes mortuaciennes.

Les championnats de France « Festigym » de gymnastique acrobatique, où trois duos de l'association de gym « Evolution de Morteau » étaient représentés en catégorie Découverte 1 parmi les 42 meilleurs duos nationaux, se sont déroulés le 9 mai dernier, à Reims. En effet, après leur qualification à Vesoul en mars dernier en zone Est (3 duos de Morteau sur les 6 qualifiés pour le national), le club mortuacien espérait placer ses jeunes gymnastes dans les dix premiers duos sur le plan national, et après un travail acharné durant les entraînements, le résultat fut éloquent. Première place et championne de France, Eléonore Mougin (1995), Emeline Charrière (1996) 3e place, Sarah Francesconi (1996), Eléonore Mougin. Le dernier duo représenté par Marine Labourey (1993) et Sarah Francesconi a terminé à la 20^e place en raison d'une blessure à la cheville de Marine. Leur comportement fut exemplaire tout au long de la compétition. Pour le duo gagnant, le parcours compétitif durant la saison ne s'est déroulé qu'en

s'améliorant : 3^e en région, 2^e en zone et enfin 1^{re} en National, sachant que pour l'ensemble de ces trois duos c'était leur première année de pratique dans cette discipline.

La fierté des parents qui étaient venus les encourager se lisait sur leur visage et les propos tenus lors du palmarès ne faisaient que conforter leur soutien et leur admiration pour l'effort consenti à les accompagner toute la saison pour assouvir leur passion. Belle récompense !

Nous les retrouverons l'année prochaine pour un nouveau challenge à relever en s'inscrivant dans les catégories supérieures, où le travail demandera encore plus de rigueur et de précision dans la difficulté de haute voltige.

Les années se suivent, et espérons-le, se ressembleront, c'est le défi qu'elles devront bâtir. Encore bravo à ces gymnastes pour leur engagement, leur témérité, leur complicité et leur solidarité pour arriver vers la plus haute marche du podium avec l'effort que cela a suscité tout au long de l'année.



R.P.I. FOURNETS-LUISANS / FUANS

Les effectifs des six classes du R.P.I. ont augmenté considérablement.

Nous comptons actuellement 151 élèves pour 104 familles.

A titre indicatif, pour l'année 2008/2009, le R.P.I. comptait 144 élèves pour 97 familles.

85 enfants proviennent de Fournets-Luisans-Grandfontaine, 63 enfants de Fuans-Commènes, 1 enfant de Consolation, 1 enfant de Vennes et 1 enfant de Orchanps-Vennes.

Voici l'organisation pédagogique actuelle :

Ecole des Commènes	PS-MS	Mme Christelle Bedeaux et Mme Anne Plançon	31 élèves (20 PS + 11 MS)
	GS-CE1	Mme Emmanuelle Pillot (directrice) et Mme Anne Plançon	24 élèves (18 GS + 6 CE1)
Ecole de Fuans	CP	Mme Angélique Pobelle (Chargée d'école)	20 élèves
Ecole du Luisans	CE1-CE2	Mme Caroline Jean (Chargée d'école)	24 élèves (12 CE1 + 12 CE2)
Ecole des Fournets	CE2- CM1	Mme Fanny Manche	25 élèves (11 CE2 + 14 CM1)
	CM1- CM2	Mme Colette Revillot (directrice) et Mme Gwenaëlle Coeurdevey	27 élèves (8 CM1 + 19 CM2)

En juillet 2009, 14 élèves de CM2 de l'école des Fournets quittaient la petite famille du primaire pour démarrer leur première année de collège.

21 inscriptions en petite section de maternelle faisaient l'étonnement et le ravissement de tous !

Nous sommes heureux de retrouver parmi nous Mme Pillot Emmanuelle, après un congé parental de trois ans.

A l'équipe enseignante s'ajoutent :

- Mme Marie-Colette PERREIRA (ATSEM à l'école des Commènes)
- Mme Marie-France VERMOT-DESROCHES (présente tous les matins à l'école des Commènes et assurant l'accompagnement des plus jeunes enfants dans le bus)
- Mme Elisabeth DESJOURS (assurant l'accompagnement des plus jeunes enfants dans le bus)
- Mme Claude SOURICE (assurant les repas)
- Mme Maryline FAIVRE-RAMPANT (assurant le ménage, la surveillance du bus et du temps de cantine à l'école des Fournets)

- Mme Céline CUENOT (Auxiliaire de Vie Scolaire à l'école du Luisans) remplacée par
Mme Maud FAIVRE jusqu'en octobre
- Mme Mireille QUONIAM (Employée de Vie Scolaire).

Merci à tout ce personnel qui est un maillon fort au sein du R.P.I

A Mmes Gaume, Desgropes, Faivre, Cassard, Grimaître, Ryser, Cachoz se sont succédés Mmes Myotte-Duquet, Jacquier, Briquez, Issenhardt, Borne et Mr Salomon pour représenter les 104 familles du R.P.I. au sein du conseil d'école.

Nous remercions l'engagement de toutes ces personnes représentantes des parents d'élèves.

Les classes de CP/CE1/CE2/CM1/CM2 s'adonnent à l'anglais soit avec leur maîtresse habilitée ou volontaire ou avec Mme Sophie Vuillemin, professeur des écoles brigade langues.

Un petit jeu en anglais vous est proposé à la fin de cet article.

Comme chaque année, de nombreuses activités ont été proposées aux élèves :

- ◆ rencontres sportives sous couvert de l'USEP
- ◆ concerts musicaux avec les Jeunesses Musicales de France
- ◆ spectacles divers (Les Trois Chardons, Côté Cour....)
- ◆ séances de skis avec Mme Emilie Locatelli, monitrice brevetée, Mme Isabelle Borne et Mr Nicolas Marguet, parents ayant passé l'agrément de skis.
- ◆ Séances de natation aux Fins avec Mr Patrice Jacquier, parent ayant reçu l'agrément de natation et Mr Claude Hème, professeur des écoles et directeur fraîchement retraité.
- ◆ Réalisation, enregistrement et diffusion d'une émission radio intitulée « la peur au ventre », fruit d'un travail de toutes les classes du R.P.I. avec Mr Martial Sauvin, technicien chargé du Radiobus, bus agencé d'un véritable studio d'enregistrement.
- ◆ Visite de Mr Philippe Barbeau, écrivain, auteur du livre « l'odeur de la mer » étudié par les CM1/CM2 de l'école des Fournets, en préparation de la future classe de mer du 26 avril au 2 mai 2010.
- ◆ Visite guidée de la station d'épuration de Fournets-Luisans par Mme Marie-Anne Cupillard, maire de cette commune, pour les élèves du cycle III du R.P.I.
- ◆ Les sorties de fin d'année ont eu un ton particulier avec la découverte des moyens de transport les plus divers et le plaisir de profiter ensemble du grand air.
 - *En effet, les PS/MS/GS se sont rendus en bus au parc des Campaines à Accolans où bien des activités récréatives les attendaient.
 - *Les CP/CE1 ont exploré les fonds aquatiques de la piscine des Fins après avoir visité les sous-sols puis ont découvert la faune et la flore tout en marchant et ont été conquis par le train de la Ligne à Grande Vitesse de Morteau-Avoudrey.
 - *Les CE2/CM1/CM2 avaient choisi le bateau pour se rendre au Saut du Doubs où artistes, ils sont devenus puis afin de se prêter au jeu des interviews sont allés visiter le studio Radio du collège de Villers-Le-Lac.

Un nouveau projet d'école a vu le jour en cette fin d'année 2009 et sera en vigueur durant 4 ans avec des modifications et des aménagements chaque année : il permettra d'améliorer la qualité d'expression orale et écrite, d'enrichir le vocabulaire et de réinvestir les apports linguistiques et artistiques rencontrés lors des sorties culturelles.

La classe de CP a en parallèle un projet audiovisuel qui aboutira au printemps 2010.

Même si nous avons apprécié les belles journées automnales, le mois de décembre et son manteau neigeux nous ont ravis : les enfants ont pu s'en donner à cœur joie dans la neige : Noël semble plus beau et plus léger !

L'association de parents d'élèves, toujours aussi dynamique et généreuse, a offert un magnifique spectacle à tous les élèves du R.P.I., en compagnie des pirates de Mr Jacques Boilley, auteur-compositeur-interprète de chansons d'enfants, au théâtre d'Orchamps-Vennes le jeudi 3 décembre 2009. Un grand moment de bonheur partagé où les enfants ont pu entonner des chants au rythme entraînant et aux paroles enivrantes.

Le Père-Noël, à qui les municipalités avaient adressé un généreux courrier, n'a pas oublié les élèves du R.P.I. dans sa tournée, soit en se rendant personnellement chez les plus petits d'entre eux, soit en déposant sur les tables d'écolier un présent rempli de lettres, de mots, de phrases.....

Nous adressons nos sincères remerciements à toutes celles et à tous ceux qui contribuent au bon fonctionnement de nos écoles : les municipalités, l'association de parents d'élèves et ses bénévoles, les employés municipaux et à toutes les personnes, parents ou non, qui apportent leur aide à toutes les activités ou sorties.

Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année :

Que 2010 vous apporte santé, réussite, douceur et sérénité.

L'équipe enseignante du R.P.I.

Jeu en anglais

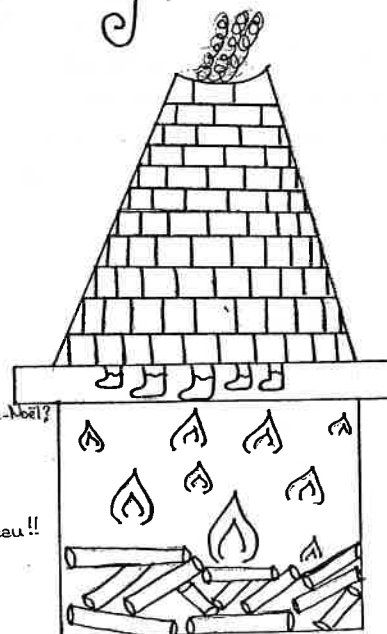
Observez les mots anglais suivants et retrouvez-les dans la grille. Ils peuvent être lus horizontalement, verticalement ou en diagonale. Les lettres restantes composeront une phrase. A vous de la découvrir ! ! !

gloves – christmas – snowball – tree – snowman – angel – sledge – ice skates – ice rink – presents – toy – carol – skis - scarf

M	I	E	I	R	E	L	R	C	S
S	Y	C	C	O	E	H	H	L	
N	A	R	E	R	E	R	R	F	E
O	S	N	A	S	I	R	R	T	D
W	K	C	G	S	K	A	I	T	G
M	I	I	T	E	C	A	O	N	E
A	S	M	S	S	L	Y	T	T	K
N	A	G	L	O	V	E	S	E	M
S	L	L	A	B	W	O	N	S	S
P	R	E	S	E	N	T	S	A	S

Joyeux Noël

Noël,
C'est une merveille,
On décore le sapin,
Et le matin de Noël,
Quand on se reveille
Devinez ce qu'a fait le Père-Noël?
Il a apporté des cadeaux !
Le moment de les ouvrir,
C'est le moment le plus beau !!



CLUB DE LA DAME VERTE

Au club, nous nous réunissons dès l'automne jusqu'au printemps dans une ambiance familiale et chaleureuse, tous les mardis, l'un à la salle des fêtes pour différentes occupations et le mardi suivant pour des marches d'une heure ou deux en fonction du temps et des rhumatismes !!

Les occupations sont nombreuses et variées : rencontres avec d'autres clubs en particulier avec nos amis de Fournets-Luisans, pour des tournois de tarots ou des sorties plus ou moins éloignées mais toujours enrichissantes.

Au printemps, nous nous sommes rendus aux Salines de Salins-les-Bains et d'Arc-et-Senans. C'est à voir !!...et à réfléchir sur la façon dont travaillaient nos ancêtres il n'y a pas si longtemps « beaucoup de peine et de sueur pour récolter du sel qui à l'époque valait son pesant d'or !! »

Sur l'invitation de José Perreira, nous sommes allés au Locle découvrir l'atelier de transformation des plaques de verre destinées à fabriquer toutes sortes de choses aussi surprenantes les unes que les autres. En particulier les pare-brises pour des bateaux de plaisance ou de voiture de sport « salut l'artiste ».

Nous remercions le maire et le conseil municipal pour la salle des fêtes mise gratuitement à notre disposition.

Merci aussi à l'AICA pour le chevreuil que nous avons apprécié au cours d'un repas avec le club de Fournets-Luisans.

Si certains d'entre vous s'ennuient le mardi, qu'ils nous rejoignent, le temps passera plus vite !

A bientôt

Le club de la Dame Verte

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES



La principale mission de l'association est la gestion de la cantine. Le nombre d'enfants accueillis chaque année augmente, en 2004, il y a eu 2360 repas servis et en 2009 nous en sommes à 5509. Merci à Claude pour ce bon fonctionnement et au nom des enfants qui sont très contents d'aller à la cantine.

En juin 2009, Janine qui assurait la surveillance à pris sa retraite, merci à elle pour son dévouement durant toutes ses années. Nous lui souhaitons une bonne santé pour profiter pleinement de sa retraite. Depuis la rentrée, c'est Marilyne Faivre Rampant qui a rejoint Claude pour assurer la surveillance des enfants pendant le repas et dans la cour de 12H45 à 13H15.

Pour une bonne organisation, pensez à inscrire vos enfants à l'avance, en cas d'imprévu prévenir de leurs absences, et surtout en cas d'urgence n'hésitez pas à appeler Claude au n°06 42 56 51 61.

Des manifestations sont organisées tout au long de l'année pour financer les projets des enseignants :

Le 07 février 2009, le loto qui a réuni beaucoup de parents et amis. Merci aux donateurs.

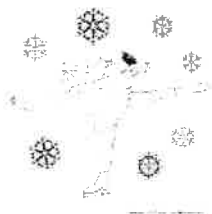
Le 27 juin 2009, le repas de la fête de fin d'année, servi par l'Auberge du Thuyé a rassemblé les parents et les enfants pour un moment de convivialité à la salle des fêtes des Fournets.

Le 23 août 2009, l'association a participé à la fête villageoise organisée par le comité des fêtes. Merci aux parents qui s'investissent pour tenir les stands.

Le 02 décembre 2009, tous les enfants du R.P.I. ont participé au spectacle de Noël animé par Jacques Boilley au théâtre à Orchamps Vennes.

La collecte de journaux continue. Pour l'année écoulée, 86 tonnes ont été livrées pour une recette de 6825,95 euros. L'argent récolté permet de financer toutes les sorties au cours de l'année. Les permanences sont tous les 15 jours. Merci aux parents de s'inscrire sur les plannings afin que tout le monde participe.

Les journaux sont toujours livrés chez Armstrong à Pontarlier. Depuis cette année, ils doivent impérativement être livrés sur palettes, ce qui demande plus de manutention.



Nous vous rappelons les lieux de dépôts :

Les Commènes : Garage de Daniel Cassard (La Faye)

Responsable : Cindy Boiteux ☎ 03 81 43 50 64

Fuans : Garage sous la salle des fêtes

Responsable : Myriam Cachoz ☎ 03 81 43 65 18

Les Fournets : local du comité des fêtes (stockage des tables)

Responsable : Patricia Borne ☎ 03 81 43 59 92

Le Luisans : Gaerage de l'école

Responsable : Christelle Bouveret ☎ 03 81 43 65 81

Nous comptons sur vous pour la continuité de ces collectes de papiers.

Voici les dates d'ouverture des dépôts pour l'année 2010, le samedi de 9h00 à 11h00.

09 janvier	06 mars	15 mai	03 juillet
23 janvier	20 mars	29 mai	07 août
06 février	10 avril	12 juin	04 septembre
20 février	24 avril	26 juin	18 septembre

L'association compte 17 membres, nous remercions Alain pour sa disponibilité durant toutes ces années passées dans notre équipe.

L'association vous souhaite à tous une bonne et heureuse année.

Nous vous donnons rendez vous le samedi 09 janvier aux lieux de tri pour déposer vos papiers et partager avec nous une collation pour la nouvelle année, et le samedi 06 février pour le loto annuel à la salle des fêtes de Fuans.



COMITE DES FETES

L'année 2010 frappe déjà à notre porte, nous vous proposons donc un petit bilan de 2009.

Notre année commence toujours par notre Assemblée Générale. Si vous voulez participer ou simplement prendre connaissance du déroulement de nos activités, nous vous y attendons, elle aura lieu le vendredi 15 janvier à 20 h 30 à la salle de mairie. A cette soirée, toutes les suggestions sont les bienvenues.

Ensuite, nous organisons le banquet des classes. Cette année, 75 conscrits ont répondu à notre invitation. Nous sommes toujours fiers d'accueillir nos invités et de passer d'agréables moments avec eux, la motivation est toute autre quand, comme cette année, beaucoup d'entre eux nous répondent positivement. Les Conscrits en 0 et 5, vous pouvez déjà réserver votre 14 février 2010. Vous devriez recevoir une invitation courant janvier, mais une erreur ou un oubli peuvent arriver. Dans ce cas contactez nous au 03 81 43 60 56.

Au mois de février, nous vous attendions également pour une randonnée nocturne. Ce fut une grande première, un petit groupe est parti lampe frontale et chaussures de marche affronter la nuit. Les autres moins courageux, ont attendu à la salle des fêtes accompagnés de jeux de tarot ou de société. Tout le monde s'est retrouvé pour partager cette soirée autour d'une bonne soupe aux pois préparée par Monique.

Nous allons renouveler cette soirée sympathique. Elle se déroulera le vendredi 23 février, soirée magique de pleine lune. Nous vous attendons donc pour une soirée sympathique ce soir même vers 20 heures devant la salle des fêtes.



Au mois d'avril, nous remercions les sponsors et tous les bénévoles qui nous aident à réussir notre randonnée du mois d'août par un petit repas préparé par nos soins à la salle des fêtes.

Le vide-grenier, début juillet, prend de l'ampleur. La rue de l'Eglise vous est réservée ce jour là et de nombreux exposants vous y attendent. Nous vous y proposons des repas et une buvette toute la journée.

La randonnée VTT et PEDESTRE est toujours un grand succès. Le beau temps nous a facilité la tâche et le pique-nique a eu lieu dans le bon air des sapins du Mont de FUANS. Cependant la journée du 15 août étant cette année un samedi, nous étions prêt à accueillir davantage de vététistes et de marcheurs.

L'année s'achève et pour nous, petit groupe du Comité des Fêtes, nous attendons et espérons toujours davantage de succès à chaque fois que nous organisons une journée ou une soirée. La réussite est le moteur de notre motivation. Notre but est de faire vivre notre village, que chacun se connaisse et qu'une ambiance familiale y règne. Alors en 2010, venez nombreux nous rendre visite.

Dates à retenir pour 2010

- | | |
|------------|---|
| 15 janvier | Assemblée générale à 20H30 à la salle de Mairie |
| 14 février | Banquet des classes |
| 26 février | Sortie nocturne et soirée jeu |
| 04 juillet | Vide grenier |
| 15 août | Randonnée VTT, Pédestre et barbecue |

**Le Comité des Fêtes vous présente
ses meilleurs vœux pour 2010**

ADMR

L'ADMR du Val de Vennes est heureuse de vous présenter ses activités. Bien que nous ayons eu le plaisir de vous rencontrer dans chaque commune, en novembre 2008, nous tenons à vous rappeler nos différents services. Mais auparavant, nous voulons vous redire quelques aspects du triangle d'or.

Les bénévoles de l'ADMR ont une mission passionnante: s'engager au quotidien auprès des familles, des enfants, des personnes âgées ou handicapées pour leur permettre de bien vivre chez eux. Nous aimerions que toutes les communes soient représentées afin de pouvoir encore plus partager l'esprit de solidarité et d'entraide qui nous anime.

Pour remplir cette mission, nous gérons une équipe très dévouée et compétente animée par l'esprit ADMR. Attentives à l'écoute de vos besoins, de vos souhaits, les 25 salariées de notre association qui travaillent auprès de 140 personnes en réalisant 30 000 heures, remplissent formidablement leur travail de maintien à domicile et de réseau social.

Pour ce faire, différents services existent :

- le service téléassistance permet une présence sécurisante pour l'intéressé et ses proches en cas de besoin (chute, détresse). 16 postes fonctionnent.

- le service de portage des repas à domicile est également mis à disposition des personnes. Les repas variés, livrés prêts à être réchauffés, s'adaptent aux régimes particuliers (sans sel, diabète, mixé). 3500 repas annuels sont livrés.

- de plus, à la demande, nous pouvons intervenir auprès des personnes qui le désirent pour repassage à domicile, garde d'enfants, parfois partagée également à domicile.

A l'assemblée générale de mai 2009 (exercice 2008), 90 personnes y ont participé à la salle du Foyer à Orchamps-Vennes. Elles ont été très intéressées par la présentation de nos activités et les explications fournies par les techniciens de l'équipe fédérale. Toutes les municipalités étaient représentées et nous profitons de ce bulletin pour les remercier de leur aide financière.

Pour la deuxième année, nous avons organisé un après-midi récréatif pour les personnes aidées. Cette année, nous recevions l'équipe des patoisants. Ce fut un très bon moment de divertissement. Merci à la municipalité de Guyans-Vennes pour la mise à disposition de leur salle des fêtes. Le Café des Ages, dont le thème était la sensibilisation de la défense de l'environnement, a lui aussi connu un réel succès.

Vous pouvez obtenir plus de renseignements en venant nous rencontrer à la Maison des Services, 12 grande rue à Orchamps-Vennes tel : 03 81 43 69 57 ou auprès du président J. M. Courtois tel : 03 81 43 54 16

Chers amis du Val de Vennes, nous vous remercions de votre attachement à notre association ADMR.

Les 18 bénévoles vous souhaitent de très bonnes fêtes de fin d'année.

Le président, Jean-Marie COURTOIS

LA CHASSE

Notre association est en deuil, notre ami Pascal, président de l'ACCA (Association de Chasse Communale Agrée) de Fournets-Luisans nous a quitté brutalement. Il nous laisse le souvenir de sa gentillesse, de son respect de la nature qu'il aimait tant.

Jacky Gaume, lui aussi nous a quitté prématurément. Fatigué, il avait posé le fusil depuis deux ans. Chasseur jovial, on appréciait sa bonne humeur. Tous ses amis chasseurs garderont de lui un excellent souvenir.

Nous renouvelons à leurs deux familles toute notre sympathie.

Il semble que les jeunes ne s'intéressent plus à notre sport favori.

Notre AICA (Association InterCommunale Agrée) de Fournets-Luisans-Fuans perd chaque année quelques sociétaires ; nous sommes passés en un an de 58 à 52 membres.

Le gros gibier est cependant toujours au rendez-vous, fruit d'une gestion rigoureuse. Le lièvre est de plus en plus discret malgré seulement cinq jours d'ouverture. Où est le temps de nos grands-pères qui rentraient souvent avec un capucin dans la poche carnier ?...

Le lynx s'est invité dans notre société afin d'effectuer un recensement.

Ceux qui ont la chance d'en observer peuvent le signaler à notre président : André Balanche-Jacquet : 03 81 43 56 32 qui dispose des imprimés nécessaires pour confirmer leur présence.

Pour ceux qui seraient tentés de rejoindre les disciples de Saint Hubert, n'hésitez pas à nous contacter.

Notre attribution de chevreuils cette année nous a permis d'offrir aux clubs des aînés de nos deux communes du chevreuil pour leur repas annuel de Noël en commun.

Bonne et heureuse année à toutes et à tous.

André BALANCHE-JACQUET, président de l'AICA

COMMISSION VOIRIE



Cette commission vous dresse les grandes lignes des travaux réalisés en 2009.

- MARS : Mme BETINELLI (géometre) et Mr GUILLEMIN (D.D.E) étaient conviés à la réunion de travail ayant pour objectif le reclassement de la voirie communale.

- AVRIL : Le Conseil Général nous fait part de sa décision d'abandonner le projet de la route des Microtechniques proposé en 1994.
L'agence foncière ainsi que la Sous Préfecture conseille à la commune d'en conserver le tracé

- Les travaux de réfection de la route des Craies ainsi que l'enrobé pour le lotissement des Commènes sont au programme pour 2010.
Les Dossiers « Devis et Subventions » ont tous été étudiés et acceptés.



COMMISSION DES BOIS



La commission remercie les bénévoles (conseillers et chasseurs) qui ont participé à la réfection du délimitage des parcelles « bois des cerisiers et de la Faye ». Ceci pour de substantielles économies. Cette matinée s'est terminée dans la bonne humeur autour d'un barbecue.

Rendez vous à l'année prochaine pour travailler d'autres parcelles.

La route des Microtechniques lève le pied

À terme, seule la « sécurisation » de la côte de Fuans est prévue. Pour les déviations de Morteau-Les Fins et Valdahon, il faudra attendre... des jours meilleurs.

Le débat d'orientation budgétaire du Département n'aura lieu qu'au mois de février. Mais, la décision semble déjà relever de l'évidence: la route des Microtechniques, déjà revue à la baisse d'un tiers, marquera à nouveau le pas cette année.

Même si l'avant-projet sommaire d'itinéraire (APSI) de décembre 2008 est toujours d'actualité, Claude Jeannerot le concède: « Nous devons réajuster en fonction de nos marges financières et de nos priorités » (ci-contre).

De fait, compte tenu du transit poids lourds, seuls les travaux du carrefour de la Roche du Prêtre et de « sécurisation » des glissements de terrain de la côte de Fuans sur la RD 461 devraient être budgétés pour un chantier prévu sur 2 ans. De même, le « raccourci » du RD242 devrait lui aussi faire l'objet d'aménagements (Coût global des opérations de l'ordre de 5M €).

Pour le reste, sachant que la déviation de Fuans est définitivement abandonnée, les trois dernières opérations lourdes - Bas de la Chauz-les-Fins (6M €), déviation de Morteau (20M €) et déviation de Valdahon (entre 15 et 20M €) - sont toujours actées. Mais, aucune programmation n'est encore avancée sachant, qu'en tout état de cause, les aménagements seront calibrés à la hauteur des besoins.

La fin d'un rêve

Autrement dit, des tronçons à 2X1 voies avec simple crèneau de dépassement. Alors que la réalisation du tronçon de Loray touche à sa fin (8M €), la route des Microtechniques version Georges Gruillot 1988, avec son rêve d'une 2X2 voies de Besançon à Neuchâtel, semble

donc plus que jamais morte et enterrée.

En 20 ans, près de 60M € auront pourtant déjà été investis. Neuchâtel, Valdahon, Col des Roches, Étallans, Orchamps-Vennes, Avoudrey... les aménagements se sont enchaînés sur cet itinéraire qui voit transiter une petite moyenne de 6 000 véhicules/jour.

Seulement voilà. Depuis, changement de majorité départementale, crise financière, décentralisation, Grenelle de l'environnement, sans oublier l'apparition d'autres chantiers lourds (18M € pour le RD1 de la gare LGV) sont allégrement passés par là.

Engorgement frontalier

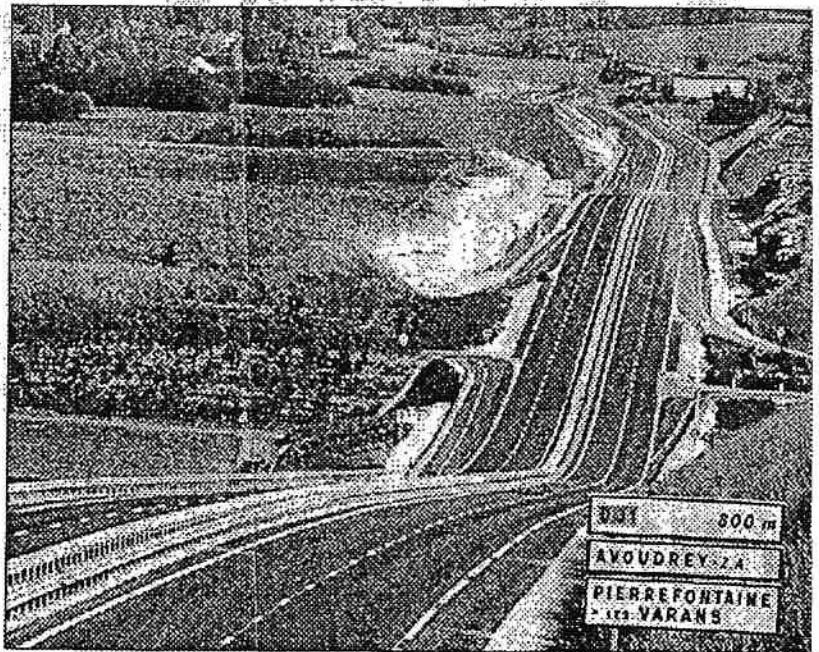
Respectivement conseiller général et maire de Morteau, Albert Rognon et Annie Genevard ne sont pas les derniers à s'inquiéter de la tournure des choses dans le Haut-Doubs.

« Nous avons donné des assurances aux Suisses » rappelle ainsi l'élu du groupe d'opposition « Doubs avenir ».

« Quatre à cinq mille frontaliers dont un tiers au-delà d'Orchamps sont concernés » ajoute-il encore faisant observer que 800 camions circulent chaque jour entre Les Fins et Morteau. « Avec les travaux au Loclé et à la Chauz-de-Fonds, nous allons nous retrouver dans un véritable goulot d'étranglement ».

Ce spectre de l'engorgement et de l'enclavement, Annie Genevard le redoute également, elle qui rappelle que la partie mortuaire de l'itinéraire supporte un trafic de 11 000 véhicules par jour.

« La route des Microtechni-



Pour la route des Microtechniques, l'heure de la 2X2 voies systématique est bel et bien terminée. Place aujourd'hui à des investissements plus « mesurés » et plus « adaptés ».

ques constitue un axe structurant essentiel pour le département » réaffirme-t-elle en l'occurrence en insistant

sur la dimension régionale de l'enjeu. « De nombreuses PME-PMI sont situées le long de cet itinéraire. S'arrê-

ter en chemin ne pourra qu'affaiblir la cible et la dynamique territoriale ».

Bernard PAYOT

De fait, compte tenu du transit poids lourds, seuls les travaux du carrefour de la Roche du Prêtre et de « sécurisation » des glissements de terrain de la côte de Fuans sur la RD 461 devraient être budgétés pour un chantier prévu sur 2 ans. De même, le « raccourci » du RD242 devrait lui aussi faire l'objet d'aménagements (Coût global des opérations de l'ordre de 5M €).

Pour le reste, sachant que la déviation de Fuans est définitivement abandonnée, les trois dernières opérations lourdes - Bas de la



LA LIGUE CONTRE LE CANCER

Fin octobre, début novembre, vous avez été sollicités lors de la collecte de fonds organisée au profit de la Ligue contre le Cancer comité de Besançon.

Le Comité de Besançon, présidé par le Professeur Bosset, cancérologue au CHU, est soutenu par :

- 11771 adhérents (on devient adhérent à partir de 8€)
- 540 délégués répartis dans environ 140 communes du département (ce sont eux qui font la collecte)
- d'autres bénévoles qui organisent d'autres actions (brocante, vente de roses, marche contre la cancer, tarot.....)

Les fonds recueillis sont utilisés localement :

- pour soutenir différents programmes de recherche franc-comtoise.
- aider financièrement le CHU et d'autres centres de soins à se doter d'équipements les plus performants.
- informer, prévenir.

Le grand projet actuel de la Ligue est de :

- soutenir la création d'un Institut Régional Fédératif du Cancer à Besançon sur le site Jean Minjoz. Ce projet concerne toute la population franc-comtoise. Il garantira un égal accès aux soins, optimisera la qualité des soins, accueillera le malade et ses proches dans des conditions meilleures et dynamisera la recherche.
- Mettre en place des soins de support pour améliorer le confort du malade (traitement de la douleur, soutien psychologique, kinésithérapie, soins esthétiques etc.)

Cette collecte a permis de recueillir la somme de 1976,30 €

Merci pour votre générosité et votre action solidaire.

Les Bénévoles



A.D.S : une association pour l'emploi et les services

L'Association Domicile Services (A.D.S) est une association qui a pour mission principale l'embauche des personnes sans emploi pour les mettre à disposition d'utilisateurs particuliers mais également des collectivités, des associations et des entreprises. C'est en effet en redonnant une activité rémunérée à

ces personnes et en leur assurant un soutien et un suivi que la réalisation de leur projet professionnel devient possible.



Présente sur plus de 300 communes du Doubs et créée par le réseau ADMR en 1987, son action est donc double : au-delà de trouver des missions de travail aux personnes sans emploi, elle répond aux besoins de services des populations et entreprises locales.

Ménage, repassage, nettoyage, jardinage, manutention ou travaux administratifs : ADS s'occupe de toutes les formalités administratives liées au contrat de travail, à la paie et à la facturation.

Un suivi socioprofessionnel des personnes mises en emploi est réalisé par les conseillers emploi-formation de l'association et un contact de proximité est toujours assuré par les 40 bénévoles de l'ADS. Des permanences d'accueil et de conseil sont régulièrement tenues sur notre secteur.



Sur l'ensemble du département, l'ADS a accompagné l'année dernière 436 personnes dont 70 bénéficiaires du RMI. Elle a salarié 301 personnes, pour $\frac{3}{4}$ des femmes, ce qui représente 30 équivalents temps plein et près de 500 000 euros de salaires versés.

Nos résultats en témoignent : l'ADS est une véritable passerelle entre le monde de l'inactivité et celui du travail. Elle peut également conduire à la formation, l'orientation vers d'autres structures ou donner l'assurance nécessaire à la concrétisation d'un projet professionnel. C'est ainsi que sur nos 301 salariés de l'année 2008, 209 sont sortis de l'association, dont la moitié vers un CDI ou un CDD.

Que vous soyez demandeur d'emploi ou que vous ayez besoin d'un coup de main dans votre quotidien, n'hésitez pas à encourager l'association dans son action en contactant le bénévole responsable de votre secteur :

M. FOURNIER Claude – 03.81.43.52.18

Par 03.81.94.86.64.

Ou le siège administratif à
Association Domicile Services
3 Rue Denise Viennet
25800 Valdahon
Tél. 03.81.56.37.81



ADS est agréée « Services à la personne ». A ce titre des déductions fiscales ou crédit d'impôt sont possibles (hors CESU). ADS accepte les CESU préfinancés.



ORDURES MENAGERES, TRI SELECTIF ET ENCOMBRANTS

* Ramassage des ordures ménagères

Pour rappel : le ramassage des ordures ménagères a lieu tous les mercredis de l'année, excepté le 25 Décembre.



* Tri sélectif

Il est prévu de réaménager la zone de tri sélectif des Commènes, notamment avec la suppression de bacs gris (ordures ménagères) et ajout de bacs jaunes (cartons, plastique..).

Du fait de la suppression des bacs gris, **tous les foyers qui avaient pris l'habitude de déposer leurs ordures ménagères dans ces bacs doivent impérativement s'équiper d'un container individuel.**

Nous profitons de cette édition pour vous rappeler que la commune de Fuans n'a pas de réel pouvoir de décision concernant la gestion des ordures ménagères ; c'est une compétence qui est rattachée à la communauté de communes. C'est Guillaume Jeanningros, ambassadeur de tri de la communauté de communes qui est chargé de nous conseiller sur le sujet.

Ce projet de réaménagement de zone fait suite aux orientations prises par la communauté de communes qui souhaite instaurer la redevance incitative pour les déchets ménagers.

Cette redevance se calculerait par rapport au poids des poubelles par foyer.

Le but de cette redevance est d'inciter les habitants à trier les déchets ménagers car :

- il devient urgent et nécessaire de protéger l'environnement
- les frais de fonctionnement des stations d'incinérations sont de plus en plus élevés.

La seule solution pour ceux qui voudront réduire leur facture sera de trier leurs déchets...

* Ramassage des encombrants :

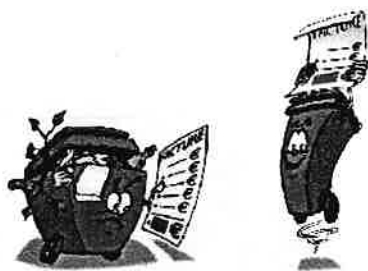
Puisque nous avons remarqué que tous les habitants n'étaient pas équipés pour l'évacuation des encombrants, nous souhaitons vous aider.

C'est très simple, dès que vous avez des « grosses choses » à débarrasser, vous allez vous inscrire en mairie avec le descriptif des objets à emporter (taille, poids...). Un listing sera tenu à jour avec des dates de ramassage.

Le ramassage sera effectué gratuitement par Luc, notre cantonnier.

Par contre, nous vous demandons de participer au chargement dans le cas où vous évacuez des choses lourdes.

LA REDEVANCE INCITATIVE : payer en fonction de ce qu'on jette !



Rappel : actuellement, il existe deux catégories d'instruments économiques applicables à la collecte des déchets sur notre territoire : la taxe et la redevance.

La Communauté de Communes de Pierrefontaine Vercel finance le service déchets avec la Taxe d'enlèvement des Ordures Ménagères basée sur la valeur locative du logement et ne tient pas compte du nombre de personne dans le logement.

La Communauté de Communes des Premiers Sapins applique la Redevance à ses contribuables. Le montant de la redevance est calculé en fonction de plusieurs critères : le nombre de personnes dans le foyer et une part fixe.

La redevance incitative est un système de facturation qui permet à l'administré de payer l'enlèvement et le traitement de ses ordures ménagères (bac gris) en fonction de ce qu'il présente à la collecte.

Il existe 2 systèmes :

La redevance incitative au poids : le bac présenté à la collecte est identifié par une puce électronique et pesé. L'utilisateur paiera sa facture en fonction du poids levé par le camion équipé d'un système informatique (part variable, environ 30%). L'utilisateur paiera également une part fixe (charges incompressibles, environ 70%) pour l'ensemble des charges du service environnement-déchets.

La redevance incitative au volume : le ménage se voit attribuer un volume de bac à ordures ménagères (bac gris) en fonction du nombre d'habitant dans le foyer et des habitudes de consommation. A chaque fois que ce bac est présenté à la collecte, il est identifié grâce à une puce électronique, et un forfait est appliqué à chaque levage du bac (part variable, environ 30% du coût). Moins le bac est présenté, moins l'utilisateur paye. Comme dans la redevance incitative au poids, l'utilisateur paiera une part fixe.

Une étude est actuellement menée à l'échelle du territoire afin de vérifier l'opportunité d'instaurer la redevance incitative à l'échelle du Pays.



Une Zone de Développement Eolien (ZDE) sur le territoire ?

Différents projets d'implantations d'éolienne sur le territoire se voient tous rejetés par la préfecture. A partir de ce constat, la CCPPV s'interroge sur la possibilité de mener une étude à l'échelle du Pays.

L'Union européenne et le Grenelle de l'Environnement s'est fixé l'objectif d'atteindre 21% de consommation d'électricité provenant des énergies renouvelables en 2020.



La filière bois déchiqueté :

L'axe 1 de la Charte du Pays rappelle l'utilité de développer l'activité économique par filière et en réseau, notamment valoriser et promouvoir les ressources locales telles que la filière bois-énergie.

Valoriser nos forêts en produisant des plaquettes de bois pour alimenter les chaufferies bois existantes sur notre territoire, un projet qui peut voir le jour dans l'avenir.

La Communauté de Communes de Pierrefontaine Vercel et celle des Premiers Sapins pourraient investir dans un hangar de stockage pour procéder au broyage du bois local afin d'avoir un stock de plaquettes suffisant pour les chaufferies publiques et privées.

En bref :

- la déchèterie de Valdahon va être agrandie afin de permettre aux usagers de mieux circuler dans son enceinte, les zones concernées sont les déchets verts, le bois et les métaux. Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi : 8h30-12h00 / 14h00-18h00
le samedi : 8h30-12h00 / 14h00-17h30.
- Les déchets verts sont réutilisés en agriculture, veillez à ne mettre uniquement des déchets verts sur les plateformes de stockage.

Paroisse Saint François d'Assise du Val de Vennes

Presbytère du val de vennes :

3, Place Saint Pierre

25390 Orchamps-Vennes

Permanences : les mardi, jeudi, vendredi, de 9h30 à 11h, samedi par le père Jarand, de 9h30 à 11h.

Tél : 03 81 43 51 77

Fax : 03 81 43 69 26

Email : up.valdevennes@free.fr ou laurent.jarand@free.fr

Vous envisagez de vous marier à l'Eglise...

Pour des questions de préparation et de réservation de lieux (église) il est très important de prendre contact avec le presbytère un an avant de vous marier. Nous nous réservons le droit de ne pas accepter le mariage si ce délai n'est pas respecté.

Après la première rencontre avec le prêtre, une journée de préparation (un dimanche généralement) vous est proposée avec d'autres couples. La célébration est alors envisagée avec le prêtre qui célébrera le mariage.

Préparation aux baptêmes :

Vous vous adressez à la Cure du val de vennes, aux permanences, trois mois avant la date du baptême.

Une soirée de préparation est organisée plusieurs fois dans l'année avec d'autres parents pour découvrir le sens du baptême et préparer la célébration.

Pour les obsèques :

Soit par l'intermédiaire des Pompes funèbres ou par vous-même, vous contactez le presbytère du val de vennes ou Mme BOUJON Maryvonne au 03.81.43.63.44 ou M. BORNE Pierre au 03.81.43.50.34; en cas d'absence suivez les instructions du répondeur et laissez un message.

Pour donner des Messes :

Contactez Mme GAUME Eliane 03.81.43.56.08

Laurent JARAND

Curé de la paroisse du val de vennes

Renseignements pratiques

Horaires du secrétariat : ouverture au public :

Mardi : 13h30 – 17h30

Jeudi : 14h30 – 18h30

Samedi : 10h30 – 12h00

N° de téléphone de la mairie : 03 81 43 55 10

Fax : 03 81 43 55 10

Adresse mail : mairie.fuans@wanadoo.fr

Horaires de tonte :

En semaine : 9h – 12h
14h - 19h30

Samedi : 9h - 12h
14h - 18h

Dimanche et jours fériés : 10h - 12h

SALLE DES FETES :

Luc a la responsabilité de la salle des fêtes. Les personnes qui réservent doivent prendre contact avec lui durant ses heures de travail. Ne pas le déranger durant ses repos.

Nous vous rappelons les tarifs :

- 1 journée ou 1 soirée : 122.00 euros
- 1 week-end : 183.00 euros
- 1 apéritif : 46.00 euros

Pour les personnes domiciliés à l'extérieur de la commune et ayant de la parenté à Fuans, il est demandé une participation supplémentaire de 77.00 euros.

Pour chaque manifestation, la salle doit être rendue très propre.
Merci de respecter ses consignes.

